

# PARSOL BRONZE

## Description

PARSOL BRONZE est un verre bronze transparent teinté dans la masse.

## Caractéristiques de PARSOL BRONZE en fonction de l'épaisseur

Ep. (mm)	Tolérance Ep. (mm)	Tl %	Rle & Rli %	Tuv %	Te %	REe & REi %	g	Ug W/m <sup>2</sup> .K	Rw (C;Ctr) dB
4	0,2	60	6	31	60	6	0,68	5,8	30 (-2,-2)
5	0,2	54	6	25	54	6	0,64	5,7	31(-2,-2)
6	0,2	49	5	20	49	5	0,60	5,7	32 (-1,-2)
8	0,3	40	5	13	40	5	0,53	5,6	33 (-1,-2)
10	0,3	33	5	9	33	5	0,48	5,6	35 (-1,-2)

Valeurs spectrophotométriques suivant la EN410-2011; Valeur d'isolation (U) selon la EN673-2011; Performance acoustique Rw (C;Ctr) conforme à la EN 717-1; Tl = transmission lumineuse; Rle = réflexion lumineuse extérieure; Rli = réflexion lumineuse intérieure; Tuv = transmission UV; Te = transmission énergétique; REe = réflexion énergétique extérieure; REi = réflexion énergétique intérieure; g = Facteur solaire; Ug = Valeur d'isolation thermique; Rw = isolation contre les bruits aériens.

Essai au pendule suivant la NBN EN 12600 :	performance non déterminée
Classe antieffraction suivant la NBN EN 356 :	performance non déterminée
Poids	2,5 kg/m <sup>2</sup> /mm
Résistance aux variations brutales de température et aux températures différentielles	40°K
Emissivité	0,89
Réaction au feu	A1

## Autres informations

PARSOL BRONZE est conforme à la norme EN 572-2.

PARSOL BRONZE est marqué CE. Les performances du produit PARSOL BRONZE sont déclarées conforme à la EN 572-9 avec les numéros DoP suivants: M1010017 (4 mm); M100018 (5 mm); M100019 (6 mm); M100020 (8 mm); M100021 (10 mm)

PARSOL BRONZE doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

PARSOL BRONZE a son application conforme à la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016).

L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23-002-2:2016.

Le vitrage dispose d'une Déclaration Environnementale (EPD), basée sur une analyse complète du cycle de vie (ACV), conformément aux normes ISO internationales.